

PRIX TONY GARNIER 2023

CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

Trois degrés de jury les 15 décembre 2022, 19 janvier 2023 et 30 mars 2023

Les dossiers de candidature sont à adresser **par voie postale avec AR** au plus tard
le **vendredi 25 novembre 2022** (cachet de la Poste faisant foi)
ou à déposer sur place le **lundi 28 novembre 2022** (sur rendez-vous au 01 48 87 83 10)

Académie d'Architecture, Concours Tony Garnier
Hôtel de Chaulnes 9 place des Vosges 75004 PARIS

Le Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville de la Fondation Prix Tony Garnier
est ouvert aux urbanistes issus des Instituts Universitaires d'Urbanisme
et aux architectes issus des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture
diplômés depuis moins de 5 ans.

Projets de développement, de renouvellement et d'aménagement urbain, comportant :

- l'étude globale et située d'une question urbaine d'actualité
- une intervention opérationnelle mettant en œuvre une stratégie d'aménagement et de construction pour un secteur incitatif

Informations et statuts sur le site www.prixtonygarnier.fr
et sur le site de l'Académie d'Architecture www.academie-architecture.fr